

GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS, À L'EMPLOI ET À UN REVENU DIGNE

Depuis plus de 10 ans, le Secours Catholique et ses partenaires, notamment Aequitaz, se sont saisis de la protection sociale comme d'un sujet de recherche à partir des personnes qui vivent dans la précarité. Ces travaux, largement irrigués par le vécu et l'analyse des personnes concernées, nourrissent aujourd'hui une conviction, une vision et une approche résolument positive pour l'avenir de la France.

Ce document est donc le fruit d'une maturation de la réflexion collective, de son actualisation et de l'évolution de la situation sociale, économique et politique et ses impacts sur la pauvreté.

La protection sociale est aujourd'hui plus qu'un droit, c'est un choix de société qu'il est nécessaire de réaffirmer, avec ambition et avec optimisme. Elle dit avec force, dans un monde bousculé par les atteintes aux droits de l'Homme, les défis climatiques, le développement du libéralisme et la remise en cause d'un ordre mondial basé sur la collaboration internationale, qu'une autre voie est possible. Ce choix de **remettre la protection sociale au cœur de notre démocratie et de notre modèle social**, c'est à la fois la traduction politique de notre humanisme, la traduction matérielle de notre besoin universel de protection et enfin la traduction pragmatique de notre condition d'interdépendance fondamentale, les uns par rapport aux autres.

« LA PROTECTION SOCIALE EST UN BIEN TRÈS PRÉCIEUX QU'IL FAUT PROTÉGER »

Nous sommes toutes et tous assignés à notre condition d'humain. Nous traversons chacune et chacun une vie qui, de la naissance à la mort, laisse place à de nombreux événements sur lesquels nous n'avons souvent, à l'échelle individuelle, qu'un pouvoir limité.

Être né dans une famille pauvre n'est jamais un choix, mais un héritage avec lequel il faudra composer toute sa vie. Déclarer un cancer, ou se faire renverser par une voiture est un événement que l'on ne choisit pas non plus et qui peut avoir des conséquences importantes sur notre autonomie ou celle de notre famille. Se retrouver sans emploi, par manque d'offre ou par incapacité, est un événement de la vie douloureux pour des millions de personnes. Vieillir est un non-choix enfin, et la perte de nos capacités s'impose, là aussi, à tous nos désirs contraires et projets de vie.

En 1945, au moment où notre pays a fait le choix courageux et ambitieux de la création de la sécurité sociale, la **conscience des vulnérabilités** était omniprésente dans la société après plusieurs années de destructions, de faim, de morts et de guerre mondiale. La peur du lendemain résonnait fort dans les esprits. 80 ans plus tard, l'énorme progrès dans la prise en charge des risques sociaux (la vie, la maladie, le chômage, la vieillesse) a changé notre regard sur la protection sociale, qui semble à la fois moins précieux – car déjà là –, et très imparfait – car ayant eu du mal à s'adapter aux évolutions de la

société. Pourtant, les français restent très attachés à notre système de protection sociale.

Au Secours Catholique, comme 85% des français, nous souhaitons être entendus sur notre désir d'une protection sociale universelle qui permet de lutter résolument contre les inégalités.

Sa vocation à « nous sécuriser face aux incertitudes du lendemain » est résolument d'actualité, car nous restons avant tout et surtout, toutes et tous, des êtres humains, fragiles et vulnérables, avec des possibilités très différentes de faire face aux risques de la vie et à leurs conséquences. **Si l'on s'accorde à reconnaître que l'interdépendance n'est pas une croyance mais un fait, alors la solidarité, la mutualisation, l'universalité n'est pas une option. C'est une évidence.**

« Ça me serait insupportable de vivre dans une société où, autour de moi, des personnes ne pourraient pas se soigner, arrêter de travailler à un âge. C'est un progrès de civilisation où l'on dépasse la solidarité de clan pour aller plus loin et l'instaurer de manière universelle. »¹

REMETTRE DE LA DÉMOCRATIE AU CŒUR DE LA PROTECTION SOCIALE

Tout le monde est concerné par la protection sociale, tout le monde a des histoires à partager, de maternité, de chômage, de retraite... **Pour autant, ce qui a le plus manqué ces dernières années, c'est un espace national de rencontre, de débat, de travail**

pour tracer ensemble l'avenir de notre protection sociale. Nous avons collectivement beaucoup souffert des réformes de ces dernières années (retraites, assurance chômage, loi plein emploi) qui ont largement dégradé la qualité du dialogue et du débat démocratique sur ces sujets.

Nous assistons, impuissants, à un détricotage de la protection sociale et à une aggravation des inégalités. Ces réformes menées à marche forcée sans prendre en compte l'analyse des premiers concernés laissent aujourd'hui des traces parmi les personnes les plus pauvres, dont le sentiment d'être méprisé est exacerbé : *« Ce regard que la société porte sur les plus précaires d'entre nous, où la seule reconnaissance est une reconnaissance négative, celle d'être un poids pour les autres, est insupportable. »*

Il faut désormais sortir des impasses :

- **La première impasse est celle d'une approche « fractionnée, morcelée, saucissonnée »** : le débat ne peut être posé de manière compartimentée sur des « morceaux » de la protection sociale (retraite, chômage...) qui n'a de résultat que de faire monter les clivages entre générations et entre les actifs en emploi et hors emploi, et entre les catégories sociales.
- **La seconde est celle d'une approche uniquement centrée sur la protection sociale sans prendre en compte l'articulation et le périmètre des services publics.** La protection sociale, c'est aussi l'hôpital public, les aides à domicile, la médecine libérale, les EHPAD, le logement... Là aussi, l'évolution des besoins est à questionner, tout comme le rôle que l'on souhaite collectivement accorder au secteur

¹ Contribution Les Contes de la protection sociale.

public et privé dans la protection sociale.

- **La troisième est celle d'une approche uniquement centrée sur le budget et en particulier la réduction des dépenses.** Il est vital pour notre protection sociale de changer de regard, d'interroger à la fois nos besoins, ce que l'on souhaite financer, les moyens que l'on est prêt à y mettre et les sources de financements possibles. Penser uniquement les dépenses et leur réduction, qui sont un enjeu dont nous ne nions pas l'importance, nous prive d'une analyse plus large et autrement plus prometteuse sur les besoins à couvrir et les priorités à donner au système dans son ensemble.

Au service de cette ambition démocratique, il nous faut faire participer toute la population, avec une attention particulière à celles et ceux que l'on entend le moins, celles et ceux qui sont aujourd'hui pointés injustement du doigt pour leurs besoins jugés excessifs et à qui on dénie la légitimité d'avoir voix au chapitre.

PROTECTION SOCIALE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : AU COEUR, LA QUESTION DU REGARD PORTÉ SUR LES PERSONNES

« Pour réduire les inégalités, il faut donc des politiques beaucoup plus ambitieuses. Au cours des 40 dernières années, les politiques sociales de soutien ont été progressivement abandonnées pour promouvoir la gratification au « mérite » et inciter les individus à acquérir des compétences et à adopter des comportements qui leur permettraient de réussir en tant qu'agents économiques productifs. Cependant, [...] la promotion du « mérite », qui repose sur le principe d'égalité des chances, ne peut se substituer aux systèmes de redistribution par l'impôt et de transferts sociaux typiques des États-providence forts ».

Extrait du rapport du Rapporteur spécial de l'ONU sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Olivier De Schutter, « Le populisme d'extrême droite et l'avenir de la protection sociale ».

Au Secours Catholique et avec nos partenaires, nous documentons avec rigueur et précisions les failles d'un système de protection sociale qui ne parvient pas suffisamment à couvrir les personnes situées en bas de l'échelle sociale. En critiquant les fragilités, les renoncements ou en dénonçant les impasses, nous sommes aussi résolument du côté des solutions.

En tout premier lieu, **sortir du déni sur le creusement des inégalités est un absolu devoir moral et**

démocratique : elles augmentent et mettent en péril le principe même de cohésion sociale. La pauvreté a des conséquences pour celles et ceux qui la vivent mais aussi pour l'ensemble de la société. Prendre acte de la gravité de la situation est un impératif absolu, car le creusement des inégalités est mortifère pour notre protection sociale comme pour la démocratie.

En second lieu, il nous faut **accorder une attention particulière à la représentation de la pauvreté dans notre société**. Ces dernières années, les choix politiques et les discours qui les ont accompagnés ont accrédité une **vision centrée sur la responsabilité des individus** et non sur les mécanismes économiques et sociaux qui provoquent, maintiennent ou creusent les inégalités. Les personnes précaires seraient responsables de leur situation et il ne dépendrait que de leur bonne volonté pour rejoindre les emplois disponibles et ainsi sortir de la pauvreté. **Ce virage des politiques sociales agit comme un poison, pour les personnes concernées, et pour la société**. Cela contribue en outre à minimiser la question pourtant fondamentale des besoins que notre système de protection sociale devrait couvrir, au profit d'un débat uniquement centré sur le retour à l'emploi, à tout prix. Ce terreau de stigmatisation a servi à justifier des politiques qui ont restreint l'accès aux droits, renforcé les conditionnalités, intensifié les contrôles, les sanctions et les pressions sur les personnes, alors qu'aucune étude ne démontre qu'il est plus avantageux de vivre des allocations que de travailler. Les personnes éloignées du marché du travail que nous accueillons au Secours Catholique sont nombreuses à présenter des problèmes (santé, handicap..) tels que les emplois disponibles sont totalement

inadaptés. D'autres doivent surmonter les difficultés liées à la mobilité, au manque de formation ou à la garde des enfants. Méritent-ils pour autant de se voir retirer leur RSA ?

Nous appelons donc à renoncer aux stratégies tout azimuth de contrôle social. Il s'agit d'une nécessité de pur pragmatisme. Si personne ne conteste l'enjeu d'une gestion saine des caisses de protection sociale, la lutte contre la fraude sociale ne doit pas se concentrer sur les plus pauvres et devenir l'alpha et l'oméga des réformes à venir, au risque d'aggraver encore davantage les mécaniques de suspensions, de ruptures de droits, et in fine de non-recours. Les mauvais résultats des dernières réformes sur l'accès aux droits, le retour à l'emploi durable et sur les trajectoires de sortie de la pauvreté sont là pour en attester. Le non-recours ne recule pas, voire s'aggrave. En 2024, 2 331 000 personnes sont au chômage, peu ou prou le même nombre qu'en 2001. En 2023, on dénombre 2,3 millions de travailleurs pauvres. Ces chiffres ne résultent pas de l'irresponsabilité des personnes mais ont des causes structurelles. Il faut changer de paradigme : garantir l'effectivité des droits et faire confiance plutôt que de verser dans la suspicion et le contrôle permanent. Les personnes ont avant tout besoin d'un revenu stable et garanti pour pouvoir se projeter et construire l'avenir.

Enfin, il devient impératif de **sortir de la dématérialisation des démarches administratives comme seul vecteur de progrès en matière de protection sociale**. Car non seulement les logiques de dématérialisation doivent être régulées (sécurisation des données, protection des libertés...), mais elles doivent être « équilibrées » par des stratégies de réhumanisation des services et de l'accès aux droits et

ne pas se résumer à des outils de pure maîtrise des coûts ou d'amplification de la lutte contre la fraude sociale. Les personnes ont besoin de travailleurs sociaux à l'écoute et non de robots algorithmiques qui trient, classent, attribuent des "scores de risque", car toutes les trajectoires sont singulières et les histoires de vie ne rentrent jamais dans des cases prédéfinies.

« Cette mise sous tutelle de la vie privée, symptomatique d'institutions de plus en plus maltraitantes à l'endroit des personnes vivant la précarité, constitue pour certains la goutte d'eau de trop qui les amène à renoncer à faire valoir leurs droits. »

Observatoire des non recours aux droits et services (ODENORE).

CINQ CAPS AMBITIEUX POUR AMÉLIORER NOTRE PROTECTION SOCIALE

1. REPENSER LES FRONTIÈRES DE LA PROTECTION SOCIALE

Les plus pauvres sont les plus vulnérables face aux nouveaux risques et sont les plus en difficulté pour se projeter sereinement dans l'avenir. Les impacts des dérèglements écologiques – canicules, inondations, hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie – frappent d'abord les plus vulnérables, aggravant encore les inégalités.

Face à ces nouveaux risques, laisse-t-on la réponse au secteur marchand ou bien ouvrons-nous le périmètre de la protection sociale pour une couverture socialisée et universelle ?

Nous recommandons de :

- Organiser une convention citoyenne sur l'avenir de la protection sociale et des services publics en garantissant

la participation effective des personnes les plus pauvres.

- Intégrer des nouveaux besoins de protection concernant :
 - les insécurités propres aux jeunes adultes (18-25 ans) qui souffrent particulièrement d'une insertion professionnelle rendue très difficile,
 - l'accès à l'alimentation saine, dans une logique de prévention des risques en matière de santé,
 - les risques climatiques et les conséquences de la pollution sur les personnes.
 - Le respect de la dignité dans la mort : le droit aux obsèques, actuellement mal couvert pour les personnes les plus pauvres.
- Intégrer des nouvelles formes de contributions à la protection sociale que les cotisations sociales à travers l'emploi.

[Voir la fiche complète](#)

2. CRÉER UN REVENU MINIMUM GARANTI, DIGNE ET SANS CONTREPARTIE

Afin de donner véritablement corps à la promesse du droit à des moyens convenables d'existence contenue dans le Préambule de notre Constitution, **il est plus que jamais nécessaire de sécuriser les personnes en leur garantissant un revenu minimum stable, digne, inconditionnel et incompressible**. Nous recommandons de :

- Réhausser le RSA à hauteur de 50 % du revenu médian et l'indexer sur le smic.
- Supprimer l'obligation des 15 heures d'activités hebdomadaires dans la loi dite "plein emploi", et abroger le décret du 30 mai 2025 relatif au régime de sanctions.
- Restreindre les sanctions aux cas de fraude avérée.
- Élargir l'accès au RSA au 18-25 ans ainsi qu'aux étrangers en situation régulière sans condition de résidence de 5 ans.
- Recentraliser le versement du RSA au niveau de l'État tout en

maintenant un accompagnement de proximité par les travailleurs sociaux des conseils départementaux.

- Renoncer au projet de loi pour une Allocation sociale unifiée (ASU) qui, mené à budget constant, va générer des millions de foyers perdants et revient à plafonner le montant des aides sociales, et travailler plutôt à une réelle stratégie de simplification au bénéfice des allocataires.

[Voir la fiche complète](#)

3. RENFORCER L'ACCÈS EFFECTIF AUX SOINS POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Santé et précarité sont intimement liés. La précarité accentue les problèmes de santé et, à l'inverse, les problèmes de santé peuvent faire basculer dans la précarité. **Le Secours Catholique constate l'accroissement ces dernières années de ce que l'on pourrait appeler un halo de problématiques liant santé, handicap et pauvreté, non correctement reconnues et prises en charge.** Y répondre passe par :

- La fixation d'un objectif de baisse du taux de non-recours à la Complémentaire Santé Solidaire et à l'Aide médicale d'État et un meilleur contrôle des refus de soins.
- Le renforcement des moyens mis en œuvre pour lutter contre la désertification médicale.
- La simplification et la réhumanisation des démarches de reconnaissance de handicap et d'incapacité au travail.

[Voir la fiche complète](#)

4. RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DES ACTIFS DU "HORS-EMPLOI"

Le financement de notre système de protection sociale repose en grande partie sur l'emploi. De lui dépend l'essentiel des cotisations et des protections. **Or il faut reconnaître le caractère essentiel des activités exercées hors emploi, et les sécuriser ainsi que les personnes**

qui les réalisent. Car les personnes en situation de précarité apportent une vraie contribution à la société de part leur engagement dans la vie du quartier, dans le voisinage, dans des associations, en tant qu'aidant familiaux, parents, etc. Nous recommandons de :

- Mettre fin aux discours stigmatisants et mieux reconnaître les contributions utiles et vitales à la société réalisées par les personnes hors emploi.
- Améliorer l'accès à des droits à la formation et à la retraite pour les activités essentielles réalisées en dehors de l'emploi.
- Mettre en place un crédit d'impôt pour les bénévoles non imposables.
- Élargir au moins en partie les droits octroyés aux aidants salariés aux aidants qui ne sont pas en emploi (par exemple en acquérant des droits à la retraite).

[Voir la fiche complète](#)

5. RÉHUMANISER LA PROTECTION SOCIALE ET ASSURER L'ACCÈS EFFECTIF AUX DROITS

Le taux de non-recours aux droits reste très élevé : 35 % pour le RSA, 40 % pour la CSS... Les démarches administratives sont très complexes et cette complexité est aggravée par le tout numérique. Les plus pauvres subissent en outre toujours plus de contrôles. Nous recommandons de :

- Fixer des objectifs chiffrés aux organismes de protection sociale de diminution des taux de non accès aux allocations (RSA, Prime d'activité...).
- Renforcer l'accompagnement humain et garantir l'effectivité des droits lors des transitions (déménagements, séparation...) afin de sécuriser les parcours de vie.
- Développer les Territoires zéro non recours et les espaces France Services.
- Renforcer l'effectivité du droit à l'erreur comme pour les impôts.

- Instaurer un moratoire sur la dématérialisation au sein des organismes de protection sociale.

[Voir la fiche complète](#)

6. GARANTIR LE DROIT À DES EMPLOIS DIGNES, STABLES ET CHOISIS ET À UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

Les politiques d'activation visant un retour à l'emploi des personnes le plus vite possible font largement l'impasse sur la question de la quantité d'emplois disponibles (largement inférieure au nombre de demandeurs d'emploi) et de leur qualité. **Nous alertons sur l'augmentation des travailleurs pauvres (2,3 millions en 2023) et nous appelons à un sursaut en faveur du droit à un emploi stable, digne et choisi.** Nous recommandons de :

- Renforcer les moyens dédiés à un accompagnement humain, bienveillant et fondé sur la confiance.
- Renforcer les financements régionaux pour la formation professionnelle sans les limiter aux métiers en tension.
- Consolider les financements nationaux à Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD) pour appuyer les collectivités qui souhaitent en développer.
- Adopter, comme indicateur de la bonne santé de notre marché du travail, le taux d'emploi stable (+ de 6 mois) [proposition élaborée par notre partenaire Solidarité Nouvelle face au Chômage].
- Revenir sur les dernières réformes qui ont limité l'accès à une indemnisation chômage, appauvri les chômeurs, renforcé les conditionnalités, durci les sanctions (réformes de l'assurance chômage, loi plein emploi, loi contre la fraude sociale, etc.).

[Voir la fiche complète](#)

FICHE 1

REPENSER LE PÉRIMÈTRE DE LA PROTECTION SOCIALE

CONSTATS

Depuis 1945, la société a considérablement évolué. Les incertitudes du lendemain, les menaces qui pèsent sur les personnes en matière de santé et de sécurité sociale, ne sont, pour une partie d'entre elles, plus les mêmes. Par exemple, en matière de santé, l'augmentation des maladies longue durée change les besoins de prise en charge. De même, la **pauvreté des actifs en emploi** pose des problèmes différents que dans la période où l'emploi permettait plus systématiquement d'accéder à un niveau de vie décent.

Par ailleurs, la demande de protection évolue également, avec un niveau d'exigence fort sur les enjeux de santé et de "bien vieillir" et le changement climatique suscite de nouveaux risques à couvrir.

ENJEUX

Les plus pauvres sont les plus vulnérables face aux nouveaux risques et sont les plus en difficulté pour se projeter sereinement dans l'avenir. Les impacts des dérèglements écologiques – canicules, inondations, hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie – frappent d'abord les plus vulnérables, aggravant encore les inégalités.

Face à ces nouveaux risques, la question qui nous est posée est assez simple : **laisse-t-on la réponse au secteur marchand ou bien ouvrons-nous le périmètre de la protection sociale pour une couverture socialisée et universelle ?** Pour répondre à cette question, encore faut-il qu'elle soit clairement posée dans le débat public et que l'on se donne les moyens d'entendre les voix les plus étouffées par les difficultés du quotidien. Il y a urgence à consolider les bases de notre cohésion sociale sans se

laisser enfermer par les contraintes budgétaires, à faire de la lutte contre la pauvreté une priorité et à réaffirmer les droits fondamentaux : le droit à un logement décent, à une alimentation équilibrée, le droit à un environnement sain, le droit à un accueil fraternel et digne pour les étrangers, le droit à des moyens convenables d'existence en emploi et hors emploi.

Ce débat ne peut être uniquement un débat d'experts ou d'économistes. Il doit concerner l'ensemble de notre société et garantir la contribution effective des personnes en situation de pauvreté.

« Il y a un risque réel que la protection sociale publique en France soit détricotée au profit d'une logique marchande. Nous n'avons pas envie d'une France où une personne sur trois ne peut plus se soigner [...]. Il y a un besoin d'animer le débat démocratique sur ce sujet avec les citoyens. Ouvrir ce débat, c'est mettre au centre un enjeu de partage, de destin collectif. Ouvrir ce débat, c'est changer de braquet et parler de ce qui nous unit » Déclaration commune Secours Catholique-Aequitaz (2015)

« La raison d'être des services publics est de tenir ensemble les membres d'une société. Quand ils sont cassés, ils ne peuvent plus remettre à égalité les personnes et les territoires. En outre, cela signifie que rien ne protège les populations fragiles durant les crises, la crise sanitaire mais aussi les crises climatiques à venir ». Julie Gervais, La valeur du service public (2021, la Découverte).

PROPOSITIONS

- Organiser une **convention citoyenne sur l'avenir de la protection sociale et des services publics** en garantissant la participation effective des personnes les plus

pauvres, sans quoi elles ne seront que peu entendues et écoutées.

- ▶ Fixer une trajectoire de réduction de la pauvreté pour les 10 prochaines années avec pour première étape **l'éradication de la grande pauvreté d'ici 2030** pour tenir les engagements pris par la France dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

- ▶ **Intégrer des nouveaux besoins de protection**, en particulier ceux proposés par les personnes en situation de pauvreté :

- Le besoin d'une meilleure prise en compte des insécurités propres aux jeunes adultes (18-25 ans) qui souffrent particulièrement d'une insertion professionnelle rendue très difficile,
- le besoin d'un accès à une alimentation de qualité, dans une logique de prévention des risques en matière de santé,

- le besoin de nouvelles protections face aux risques climatiques et aux conséquences de la pollution sur les personnes,

- le respect de la dignité dans la mort : le droit aux obsèques, comme un besoin de dignité actuellement mal couvert pour les personnes les plus pauvres.

- ▶ **Intégrer des nouvelles formes de contributions à la protection sociale** au-delà des cotisations sociales.

- ▶ Pour les personnes étrangères, **créer un droit à une régularisation par le travail sur présentation d'une promesse d'embauche**, afin de leur permettre de cotiser à la protection sociale et de bénéficier des droits.

FICHE 2

CRÉER UN REVENU MINIMUM GARANTI, DIGNE ET SANS CONTREPARTIE

CONSTATS

Le RSA est un revenu minimum, soit le dernier filet de sécurité pour des personnes sans ressources. Aujourd'hui, le montant du RSA (651 euros pour une personne seule au 1^{er} avril 2026) est un revenu de survie, le seuil de pauvreté étant fixé à 1 288 €. **Au lieu de se transformer en plancher social sur lequel prendre appui, il est devenu un filet d'insécurité dont les mailles ne cessent de s'élargir.** Les 18-25 ans, malgré des indicateurs inquiétants de la hausse de la pauvreté chez les jeunes, restent exclus du RSA².

Avec le renforcement des conditionnalités (notamment les heures d'activité hebdomadaires obligatoires) et des contrôles, le RSA peut être suspendu ou supprimé à de multiples occasions : dans le cadre des contrôles effectués par les Caf, par France travail mais aussi par des cellules spécialisées mises en place par de nombreux conseils départementaux. Depuis la mise en place du décret relatif aux sanctions issu de la loi plein emploi, au moins 17 conseils départementaux ont choisi, dans leur barème de sanctions, de suspendre 100 % du RSA pour une personne seule en cas de manquement aux obligations du contrat d'engagement. La dimension massive du phénomène peut se lire dans les objectifs affichés par plusieurs conseils départementaux qui annoncent des objectifs chiffrés de radiations : 3 000 allocataires de moins sont provisionnés dans l'Eure d'ici 2028, 1 000 par an annoncés dans le Finistère. Que deviennent les gens après leur radiation ? Une étude³

de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) a révélé qu'**un an après avoir été sanctionnés** (par une suspension du RSA pour 40 % des foyers étudiés), **24 % des personnes ne touchent plus aucune prestation de la Caf.**

ENJEUX

Le revenu minimum qu'est le RSA est donc de moins en moins garanti. Le cumul de contrôles et de sanctions, loin d'avoir des effets notoires sur le retour durable à l'emploi, aggrave considérablement la situation de vie des foyers concernés. Nous affirmons que **les politiques menées sont à la fois inhumaines, injustes et inefficaces.** Inhumaines car rien ne justifie de priver des femmes, des hommes et des enfants du minimum pour vivre. Injustes car ces politiques considèrent les personnes comme responsables de leur situation plutôt que de reconnaître les devoirs qu'a notre société envers chacun de ses membres.

Elles sont également injustes car **les jeunes en difficulté âgés de 18 à 25 ans restent, sauf exception, exclus de cette allocation.** La France continue donc de se singulariser, au sein de l'Union européenne, comme l'un des rares pays à pratiquer un âge d'accès au revenu minimum différent de l'âge de la majorité civile et politique⁴. Comme si, en guise d'accueil dans la vie d'adulte, notre pays voulait faire subir aux jeunes une forme de bizutage social.

2. D'après ce rapport de la FAGE (https://www.fage.org/news/actualites-fage-federations/2025-02-19-barometre_de_la_prekarite_etudiante_fage.htm), 1 étudiant sur 4 vit avec moins de 100 euros par mois.

3. Cnaf – Note DSER 2023-082 – Éléments statistiques exploratoires sur les sanctions à destination des allocataires du RSA en réponse à une demande de la MECSS de l'Assemblée nationale.

4. Cf. https://caf.fr/sites/default/files/medias/cnaf/Nous_connaitre/International/SelectionEtudes_Recharches/NosPublications/2020/CnafMreic_2020_MinimaSociaux UE17.pdf

Le RSA est désormais considéré comme une étape de transition vers le retour obligatoire à l'emploi, or cela revient à nier la diversité des situations et des trajectoires de milliers de nos concitoyens. Si le RSA permet à beaucoup de rebondir après un accident de la vie, de développer un projet professionnel, de sécuriser des phases transitoires, il est aussi aujourd'hui une source de revenus pour des personnes qui, pour de multiples raisons, ne peuvent durablement pas retourner dans le monde du travail conventionnel. Ce sont des aidants de personnes âgées dépendantes, ou d'enfants en situation de handicap ou de maladie. Ce sont aussi des personnes ayant de graves problèmes de santé. **Au Secours Catholique, nous sommes témoins de l'augmentation de ce que nous appelons un "halo de la santé" caractérisé par une hausse des problématiques de santé, de handicap, d'aidants familiaux.** L'accès trop restrictif à l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), la pression accrue des conditionnalités, des contrôles et des sanctions, cumulée à un accompagnement socioprofessionnel défaillant, sont synonymes de maltraitance institutionnelle.

Enfin, les politiques d'aggravation des sanctions telles que menées sont inefficaces. **Aucune étude scientifique ne démontre une efficacité à long terme des sanctions en matière d'insertion sociale et professionnelle**, dans un pays où le nombre d'emplois disponibles reste 10 fois inférieur au nombre de demandeurs d'emplois⁵.

« Sanction prise au 1^{er} octobre. Courrier le 23 octobre 2025. Depuis, je me bats. (...) On m'a coupé tous mes droits. Je n'ai plus aucune ressource. Mes garçons me font des courses (...). Je n'en peux plus. Mes enfants subviennent à mes besoins. C'est un gouffre sans fin, je ne peux payer aucune facture. » Témoignage d'une personne au RSA sanctionnée dans le département du Nord.

« J'ai travaillé 25 ans en usine comme manutentionnaire et j'ai maintenant des problèmes de santé. Aujourd'hui sans emploi je me sens harcelé par France travail, on me menace de me retirer un à 4 mois de RSA, pour recherche insuffisante. Pourtant je recherche mais je ne peux pas inventer les emplois. J'ai suivi toutes les recommandations de France travail, en particulier le suivi en mars-avril d'une formation de découvertes d'emploi. D'ailleurs pendant cette formation, ma conseillère m'a convoqué. Étant en formation, je n'ai pas pu me rendre au rdv et j'ai été menacé du retrait de mon RSA. ». Témoignage d'un allocataire du RSA dans le Nord.

PROPOSITIONS

Afin de donner véritablement corps au droit à des moyens convenables d'existence dont la promesse est faite dans le Préambule de notre Constitution, il est plus que jamais nécessaire de sécuriser les personnes en leur garantissant un revenu minimum stable, digne, inconditionnel, incompressible et insaisissable.

Nous recommandons donc de :

- ▶ **revaloriser le RSA à hauteur de 50 % du revenu médian** et l'indexer sur le smic. Sur le plan monétaire, le RSA a subi un véritable décrochage depuis sa création : en 1988 son montant correspondait à 50 % du smic, il correspond à 39 % du smic aujourd'hui.
- ▶ **Supprimer l'obligation des 15 heures d'activités hebdomadaires** dans la loi dite "plein emploi", comme le recommande l'économiste de l'OFCE Guillaume Allègre, et abroger le décret du 30 mai 2025 relatif au nouveau régime de sanctions.
- ▶ **Limiter les sanctions exclusivement aux cas de fraude avérée.**
- ▶ **Ouvrir l'accès au RSA dès 18 ans.**
- ▶ **Ouvrir l'accès au RSA aux étrangers** en situation régulière sans condition de résidence de 5 ans.
- ▶ Garantir l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire en **nationalisant le versement du RSA** tout en maintenant un accompagnement de proximité par les conseils départementaux.
- ▶ **Refuser le projet de loi pour une Allocation sociale unifiée (ASU)** qui, mené à budget constant, va faire perdre des ressources à des millions de foyers, revient à plafonner le montant des aides sociales et modifie la philosophie des aides au logement en les transformant en une allocation incitative à la reprise d'activité.

5. D'après l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4805248>), le nombre de chômeurs au sens du BIT s'élève à 5750 000 au 2d semestre 2025, quand l'Unédic comptabilise, elle, 488 000 emplois vacants au même semestre (https://www.unedic.org/publications/marche-du-travail-comprendre-les-emplois-vacants-les-offres-non-pourvues-les-tensions#chapter_3).

FICHE 3

RENFORCER L'ACCÈS EFFECTIF AUX SOINS POUR LES PLUS VULNÉRABLES

CONSTATS

Les personnes accueillies au Secours Catholique sont de plus en plus nombreuses à nous partager combien leurs problèmes de santé ou de handicap ont affecté leur capacité à vivre dignement et à travailler. Beaucoup dénoncent des difficultés d'accès aux soins et nous demandent de l'aide pour régler des factures de soins.

Santé et précarité sont intimement liés. En 2024, 22,8 % des personnes rencontrées par nos bénévoles relèvent d'au moins une de ces trois catégories : elles déclarent avoir des problèmes de santé, elles perçoivent des prestations liées à un état de santé dégradé et/ou elles sont en situation de handicap. En 1999, leur part s'établissait à 15,3 %. Ce « **halo des problèmes de santé** » concerne particulièrement les personnes de nationalité française (un tiers d'entre elles), la moitié des 50-59 ans vivant en milieu rural et, phénomène nouveau, quatre pères seuls rencontrés sur dix⁶.

Selon une enquête de la Drees⁷, la part d'allocataires du RSA qui se déclarent en "mauvaise" ou "très mauvaise" santé est trois fois supérieure à l'ensemble de la population (16 % contre 5 %). 36 % (contre 14 %) présentent un état de détresse psychologique. On sait également qu'un quart des sorties du RSA concernent un basculement vers l'AAH⁸. Le CNLE documente quant à lui, dans son 7^e Baromètre (2026), un **contexte général d'anxiété des personnes** face à l'avenir, face à des difficultés financières, des

risques de perte d'emploi, des tensions familiales liées à ces différentes situations, ou encore face à fort isolement social notamment des plus âgés, et plus généralement, des personnes seules avec ou sans enfants, non insérées professionnellement.

Pourtant, d'autres études de la Drees révèlent le fort attachement des citoyens à notre modèle de protection sociale. Dans l'une d'elles⁹, **près des deux tiers des personnes interrogées jugent que l'assurance maladie doit bénéficier à tous, sans distinction de catégorie sociale et de statut**. 94 % des Français sont favorables au caractère public de l'assurance maladie. Ils se disent également majoritairement réfractaires (84 %) à une baisse des prestations d'assurance maladie en échange d'une baisse de leurs impôts ou cotisations. Nous faisons nôtre les propos d'une personne accueillie au Secours Catholique et concertée dans le cadre de ce travail : « *La santé devrait être la boussole d'une société qui va bien* ».

ENJEUX

L'accès aux soins et la préservation d'une bonne santé préoccupe toute la population. Chacun doit pouvoir accéder à des professionnels de santé. Or aujourd'hui la désertification médicale est devenue un enjeu national dans de nombreuses zones rurales, mais pas seulement. Les médecins manquent, les rendez-vous en milieu hospitalier sont inaccessibles. **Pour les publics en précarité, moins**

6. Rapport État de la pauvreté 2025

7. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/14-8.pdf>

8. Cour des Comptes, janvier 2022. Le revenu de solidarité active

9. https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-02/er_1181.pdf

facilement mobiles et moins solvables, les difficultés sont accentuées d'autant qu'ils peuvent être confrontés à des refus de soins avoués ou déguisés.

L'enjeu est d'avoir les moyens de se faire soigner or le coût des mutuelles augmentent, les restes à charge aussi. La complémentaire santé solidaire prévue pour aider les personnes les plus modestes ne suffit plus. Elle est d'ailleurs méconnue, 40 % des publics qui pourraient y accéder ne la demandent pas ou ne la perçoivent pas. Le taux de non accès à l'Aide médicale d'État accessible aux étrangers en attente de régularisation est quant à lui de 50 %. A ces difficultés s'ajoutent un refus de certains praticiens d'accepter le tiers payant.

Les personnes sont nombreuses à témoigner du parcours du combattant que représente le dépôt d'un dossier de reconnaissance d'un handicap, d'une invalidité ou d'une inaptitude au travail. À la souffrance physique s'ajoutent alors du stress, des tourments psychologiques et surtout une grande instabilité financière. Les multiples démarches à faire, le manque d'informations, les interlocuteurs qui ont des discours contradictoires, l'impression de yoyo, les semaines qui s'enchaînent, finissent par décourager les personnes. **Les problèmes de santé, lorsqu'ils s'accumulent, peuvent conduire à la précarité des personnes qui ne l'étaient pas.** C'est une spirale qui peut devenir infernale, d'autant plus si elle n'est pas vite prise en compte.

Pour un nombre croissant de personnes que nous accueillons, la dégradation de leur état de santé est due aux conditions de travail des métiers qu'ils ont occupés. Ainsi, d'après nos dernières données statistiques¹⁰, la part des adultes en situation d'inaptitude au travail pour raison de santé a doublé en vingt-cinq ans, passant de 7,3 % en 1999 à 14,4 % en 2024. Et la situation s'est récemment aggravée : 43 % des ménages en inaptitude mentionnent une maladie en 2024, contre 25 % en 2019. Depuis la crise économique de 2008, cette inaptitude causée par une maladie, parfois professionnelle, ou par un handicap, est de plus en plus souvent mentionnée comme la cause d'un licenciement (par 4,9 % des personnes en situation d'inaptitude en 2024).

Être en mauvaise santé aggrave le risque d'être pauvre et être pauvre aggrave le risque d'être en mauvaise santé. L'insalubrité des logements, la vie à la rue, le manque ou la mauvaise alimentation, la difficulté à se faire soigner, le

combat quotidien pour survivre qui provoque du stress, des maladies psychiques. tous ces facteurs dégradent l'état de santé et éloignent encore un peu plus les personnes d'un retour à l'emploi.

« Moi je suis très en colère contre les médecins qui ne respectent pas la loi, qui jouent avec la vie des autres, parce qu'ils n'acceptent pas le tiers payant... » Témoignage d'une personne accompagnée par le Secours Catholique, recueilli lors d'un séminaire sur la protection sociale en octobre 2025.

« Alors que j'étais reconnue en maladie professionnelle et incapable de bouger, personne ne m'a proposé une aide pour ma fille qui est en maternelle. J'ai su plus tard que j'aurais pu en avoir une ». Témoignage d'une personne accompagnée par le Secours Catholique, recueilli lors d'un séminaire sur la protection sociale en octobre 2025.

PROPOSITIONS

- ▶ Fixer un objectif contraignant de baisse du taux de non recours à la Complémentaire Santé Solidaire et à l'Aide Médicale d'État.
- ▶ Renforcer les moyens mis en œuvre pour lutter contre la désertification médicale avec des objectifs précis.
- ▶ Améliorer et renforcer le fonctionnement des MDPH au service des personnes, pour que les démarches de reconnaissance du handicap ne soient plus un parcours du combattant [cf. : le plaidoyer mené sur cette question¹¹ par notre partenaire APF-France Handicap]
- ▶ Mettre en place un accompagnement social coordonné à la sortie de l'hôpital et en cas de maladie longue et renforcer l'information aux droits.
- ▶ Renforcer la lutte contre les discriminations et les refus de soin.

10. Rapport États de la pauvreté 2025.

11. Site MDPH

FICHE 4

RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DES ACTIFS DU “HORS-EMPLOI”

CONSTATS

Les personnes en situation de précarité se démènent pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. Elles prennent sur elles. Elles tentent de survivre. La pauvreté, la vie avec très peu de ressources représentent un parcours du combattant, une charge mentale lourde avec des choix compliqués au jour le jour. Pourtant, les personnes sont actives, n'en déplaise à la statistique qui classe nombre d'entre elles parmi les « inactifs ». Elles aident souvent un proche, un parent âgé ou un enfant à grandir, elles règlent de multiples problèmes administratifs, pour elles ou pour des proches, certaines s'engagent dans la vie du quartier, dans le voisinage, dans des associations. **Nous sommes très loin de l'éternel cliché de l'assisté ayant besoin d'être remobilisé, véritable poison pour les personnes visées et pour l'ensemble de la société.** Du fait de ce procès abusif en feignantise, les difficultés des uns finissent par trouver des bouc-émissaires parmi ces faux inactifs. Cette défiance n'est plus supportable, car porteuse d'aucune dynamique vertueuse de solidarité et d'entraide.

ENJEUX

Notre système de protection sociale a fait de l'emploi son unique clé de voûte. De lui dépend l'essentiel des cotisations et des protections. **Comment reconnaître le caractère essentiel d'un grand nombre d'activités exercées hors emploi, et les sécuriser ainsi que les personnes qui les réalisent ?** Le travail-emploi ne peut pas être le tout de la vie humaine et d'une société fraternelle. Comment penser autrement l'emploi ? **Comment se réapproprier la notion d'utilité afin de privilégier les activités utiles et vitales pour « prendre soin » de la société et de la planète ?**

Il nous faut améliorer les complémentarités entre la protection sociale institutionnelle et des mécanismes de soutien aux proches qui améliorent la qualité de vie des familles. Il ne s'agit en aucun cas de faire primer le second sur le premier, ce qui renverrait à des modalités d'entraide rendant chacun uniquement dépendant d'un mari, d'une famille, du voisinage. Mais il faut penser les deux ensemble, tant en termes de réponse aux besoins que de contributions à la protection sociale.

CHIFFRES :

- ▶ 40 milliards d'heures annuelles de travail domestique (au moins autant que le travail rémunéré) non comptabilisées.
- ▶ 680 000 équivalents temps plein, c'est le travail représenté par les 13 Millions de bénévoles
- ▶ 10 millions d'aidants actifs mal couverts par la protection sociale, dont une immense majorité de femmes.

« Chacun est actif. Chacun contribue à sa façon. Il n'y a pas à le demander. Encore moins à l'obliger. Il faut surtout nous faire confiance, le reconnaître et nous apporter de la sécurité car notre société a besoin de ces contributions. Elles sont essentielles. » Citation d'une personne ayant participé à l'élaboration du rapport Boulot de Dingue !, Secours Catholique et Aequitaz, septembre 2023

PROPOSITIONS

- ▶ Mettre fin aux discours stigmatisants contre les personnes allocataires de minimas sociaux, ou d'allocations chômage.
- ▶ Valoriser les engagements bénévoles associatifs, de voisinage et familiaux des personnes qui s'engagent quotidiennement, comme cela avait pu être fait par exemple pour remercier les personnes qui avaient fabriqué gra-

tuitement des masques pendant le Covid.

- ▶ Lutter contre toutes les formes de contreparties obligatoires pour accéder aux aides sociales (15 heures d'activités contre RSA) qui infantilisent, humilient, aggravent la défiance et entravent les libertés individuelles des personnes en situation de pauvreté.
- ▶ Reconnaître et valoriser les activités utiles et vitales réalisées dans le hors-emploi (bénévolat, aidant, entraide informelle..) en garantissant aux personnes un revenu minimum sans contrepartie [cf. : *fiche « pour un véritable revenu minimum garanti, digne et sans contrepartie »*]
- ▶ Donner accès à des droits à la formation et à la retraite pour les activités "du hors-emploi" utiles et vitales à la société.
- ▶ Mettre en place un crédit d'impôt pour les bénévoles non imposables, sur les frais engagés au titre du bénévolat associatif, sur le même modèle que le crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

- ▶ Élargir les droits octroyés aux aidants salariés aux aidants du hors-emploi, notamment pour les droits à la retraite.
- ▶ Mettre en place des mécanismes de valorisation des compétences et de l'expertise des parcours d'engagement des personnes en situation de pauvreté, en particulier dans les espaces de contribution aux politiques publiques (instances participatives, CRPA, CNLE...)
- ▶ Oeuvrer pour l'élaboration d'une nouvelle comptabilité de la protection sociale qui rende compte de la diversité des formes de contribution au-delà des contributions monétaires.

Pour aller plus loin, voir le rapport *Un Boulot de Dingue*, Secours Catholique et Aequitaz, septembre 2023.

FICHE 5

RÉHUMANISER LA PROTECTION SOCIALE ET ASSURER L'ACCÈS EFFECTIF AUX DROITS

CONSTATS

Si la loi prévoit l'attribution de droits sociaux pour pallier aux difficultés financières et aux accidents de la vie pour l'ensemble de la population et plus spécifiquement les publics les plus en difficulté, l'effectivité de l'accès à ces droits et de leur versement n'est malheureusement pas assurée.

Les taux de non-recours (ou non-accès) au RSA et à la prime d'activité (plus de 30 %) ou encore à la complémentaire santé solidaire (40 %) ne diminuent pas depuis plusieurs années et ont plutôt tendance à augmenter. D'après une étude de 2023 de la Drees¹², si les deux causes majoritaires du non-recours aux droits sociaux restent le manque d'information sur les aides ou sur les organismes à qui s'adresser et la longueur et la complexité des démarches, d'autres causes prennent, depuis quelques années, une place croissante pour expliquer ce phénomène. En effet, entre 2016 et 2021, le motif de non-recours qui a connu la plus forte augmentation (+10 points) parmi les personnes interrogées est la crainte des conséquences négatives de recourir à ses droits, regroupant les catégories : "pour ne pas avoir à rendre des comptes, à faire l'objet de contrôles" et "subir des conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, etc.). Le motif "volonté d'autonomie" a également augmenté de 4 points sur la même période, symptôme d'une société qui montre de plus en plus du doigt celles et ceux qui ne font que faire valoir leurs droits.

La complexité des démarches génère des erreurs tant du côté des administrations que des usagers : courriers incomplets ou incompréhensibles, documents perdus, bug informatiques, etc. C'est parfois juste un transfert de dossier d'une Caf à une autre ou d'une Caf à une MSA qui met des mois. Le problème, c'est que les personnes en payent le prix fort même quand elles n'y sont pour rien, avec des ruptures ou des suspensions de droits pendant des mois, parfois sans explication et sans interlocuteur pour régler le problème.

Ces difficultés, ajoutées aux contrôles répétés et à la suspicion quasi permanente de fraude, génèrent beaucoup d'anxiété, une incompréhension des critères d'octroi, un sentiment d'injustice et d'impuissance. Pour certaines personnes, elles se traduisent par la démobilité, l'abandon de toutes démarches, le repli sur soi, l'épuisement, la dépression et, parfois, par les violences intrafamiliales. Certains acteurs sociaux signalent également une aggravation des tensions au guichet entre usagers et agents des organismes de protection sociale.

ENJEUX

Les personnes accueillies au Secours Catholique déplorent une déshumanisation des administrations qui ont pourtant la mission de les aider et de les accompagner. Beaucoup expriment être lassées de devoir se justifier en permanence. Elles disent aussi être totalement perdues face aux démarches dématérialisées et ce phénomène, s'il

12. Non-recours aux prestations sociales : le manque d'information en tête des motifs selon les Français | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.

éloigne encore plus durement les plus précaires, est bel et bien massif car presque un français sur deux rencontre des difficultés dans la réalisation de ses démarches en ligne¹³.

Le déploiement effectif des espaces France services a été positif et a facilité l'accès des usagers à un lieu d'information et d'accompagnement à leurs démarches, d'autant plus qu'ils étaient dotés de la présence de conseillers numériques. Toutefois, dans son rapport 2025, la Cour des Comptes pointait le fait que beaucoup d'usagers ne les connaissaient pas encore. De plus, le dispositif des conseillers numériques France Services (CNFS) voit son financement étatique s'effondrer. Fin 2024, 4 000 postes étaient financés ; ils n'étaient plus que 2 800 en 2025, et ne devraient atteindre que 1 400 en 2026, avec une disparition quasi totale du cofinancement par l'État en 2027.

Notre système de protection sociale doit se réhumaniser et mieux adapter l'accompagnement des personnes aux réalités de notre temps. Les transitions d'un parcours de vie ne sont plus les mêmes qu'en 1945 où l'on sautait de l'enfance à l'emploi, puis de l'emploi à la retraite. Aujourd'hui, les aller-retours entre emploi et chômage, les transition du RSA vers l'AAH, de la maladie à l'emploi, l'accès à la formation en cours de carrière, au congé parental, etc., augmentent et complexifient la gestion des droits et des protections tout au long de la vie. Une attention particulière doit être apportée aux "coutures", pour ne pas que les trajectoires de vie se transforment en une succession de ruptures qui fragilisent l'ensemble.

PROPOSITIONS

Il faut véritablement changer de paradigme pour garantir l'effectivité des droits tout au long de la vie et faire confiance plutôt que de verser dans la suspicion et le contrôle.

- ▶ Fixer des objectifs chiffrés aux organismes de protection sociale de diminution des taux de non accès aux droits sociaux (notamment au RSA, à la Prime d'activité et à la CSS).

- ▶ Assurer un accompagnement humain effectif des démarches au sein des France services et des organismes de protection sociale en affectant, comme le demande régulièrement le Défenseur des droits, une partie des gains de productivité permis par la dématérialisation au recrutement de personnels qualifiés et en nombre suffisant.
- ▶ Poursuivre le développement des Territoires Zéro Non Recours.
- ▶ Augmenter les taux de recouvrement des fraudes dues aux pratiques de professionnels et aux réseaux organisés, en créant par exemple une chambre spéciale au sein du ministère de la justice, plutôt que de traquer les erreurs ou les fraudes des foyers.
- ▶ Renforcer l'effectivité du droit à l'erreur comme l'a mis en place le ministère des finances pour les impôts.
- ▶ Maintenir un reste à vivre incompressible, comme le demande le Défenseur des Droits qui juge insuffisant le respect du principe de dignité de la personne humaine dans le traitement des demandeurs soupçonnés de fraude.
- ▶ Ne pas couper une prestation tant que la suivante n'est pas acquise.
- ▶ Éviter les ruptures dans les moments de transition en maintenant un socle de revenu entre deux situations telles que :
 - Un déménagement de département (pour le RSA par exemple) ou simplement de logement (pour les APL),
 - Un changement de situation familiale,
 - Les passages entre les droits : ARE, RSA, AAH, Retraite.

13. Édition 2025 du Baromètre du numérique.

FICHE 6

GARANTIR LE DROIT À DES EMPLOIS DIGNES, STABLES ET CHOISIS ET À UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

CONSTATS

La loi dite "pour le plein emploi" promettait d'améliorer l'accompagnement des personnes sans emploi. Ces espoirs ont largement été douchés par la suppression de 515 postes à France travail alors que l'organisme doit désormais accompagner une grande partie des allocataires du RSA. En parallèle, beaucoup de process ont été automatisés avec un recours accru à des robots algorithmiques, contribuant à **déshumaniser l'accompagnement**. Cette réforme se met en place dans un contexte où, depuis 20 ans, le monde du travail s'est précarisé : Intérim, apprentissage, temps partiels, horaires morcelés, auto-entrepreneuriat, persistance de bas salaires, etc. **D'après l'Insee, la France compte, en 2023, 2,3 millions de travailleurs vivant sous le seuil de pauvreté** (1288 euros pour une personne seule en 2023) dont plus de la moitié déclare ne pas manger à sa faim. 18% des personnes qui demandent l'aide du Secours Catholique ont une activité professionnelle.

Par ailleurs, le secteur de **l'insertion par l'activité économique (IAE)** a été frappé par des coupes budgétaires importantes ces dernières années, entraînant une diminution du nombre d'emplois en insertion et fragilisant les postes dédiés à l'accompagnement global des personnes. Les **Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée**, qui ont pourtant fait leurs preuves et incarnent véritablement cette possibilité de créer des emplois stables, dignes, choisis, utiles à la société et adaptés aux trajectoires de vie des personnes, sont menacées par un tarissement des financements de l'État.

ENJEUX

Nous refusons que l'objectif d'atteinte du plein emploi, louable et fédérateur, serve en réalité d'excuse à l'avènement d'une société du plein emploi précaire.

Les personnes privées d'emploi, particulièrement les allocataires du RSA, sont prises dans un labyrinthe de démarches parmi les multiples interlocuteurs (Départements, France Travail, Caf, délégataires privés...), **sans toujours savoir ce que l'on attend d'eux, avec le poids de la sanction et l'injonction permanente à rendre compte des démarches de recherche d'emploi**. Elles sont ainsi poussées, quoi qu'il leur en coûte, soit à être inlassablement refusées par des entreprises sans postes à pourvoir ou qui ne veulent pas d'elles, soit à accepter des emplois qu'elles ne désirent pas ou qu'elles seront incapables de tenir dans la durée. Quant aux personnes qui occupent un emploi, nos bénévoles sont témoins qu'un nombre croissant d'entre elles, même employées en CDI, viennent demander l'aide du Secours Catholique pour un colis alimentaire, pour un coup de pouce parce que la machine à laver est tombée en panne ou pour payer une sortie scolaire à leurs enfants. Ces travailleurs sont en réalité bien souvent des **travailleuses, dans les emplois du soin ou des ménages**, très malmenés en matière de condition de travail et de rémunération. **Elles jonglent aussi souvent avec leur vie de maman solo.**

Il nous faut faire face aux **causes structurelles** de cette situation. Les métiers présentés pudiquement comme "en tension" ou "en déficit d'attractivité" sont surtout en déficit d'humanité. Enfin, notre société doit reconnaître que **si personne n'est inemployable, le marché du**

travail conventionnel n'est ni possible ni souhaitable pour certaines personnes aux trajectoires de vie particulièrement cabossées. C'est pour cela qu'il faut protéger les secteurs comme l'IAE, où le travail s'adapte davantage aux situations des personnes. Les Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée incarnent également cette société qui prend soin de chacun de ses membres.

« J'ai défendu mon projet que j'essaie de maintenir même si ma santé est fragile... On m'invite à prendre des métiers physiques (port de charges) que je ne peux assurer. Je suis juste physiquement et moralement à bout et je tiens avec moins de trois euros par jour pour manger, les conseillers ne sont pas aveugles, ils connaissent ma situation, sur le plan logement et financier. » Témoignage d'un allocataire du RSA à Paris.

« J'ai demandé un temps plein mais je n'ai qu'un temps partiel en CDI, soit en moyenne 63h par mois. J'ai mal au dos... Je pars très tôt le matin, je rentre tard le soir avec de grandes pauses qui ne m'arrangent pas. Je travaille souvent les week-ends. Même si on m'envoie le planning un mois à l'avance, il est régulièrement changé, je n'ai aucune visibilité. En septembre, j'ai touché 700 euros, 600 euros en octobre... avant j'allais au Resto du coeur mais avec les longues heures d'attente ça n'était pas possible avec les horaires de travail. On ne demande pas des millions mais juste de vivre... » Gestaline, 35 ans, auxiliaire de vie à Grenoble depuis 10 ans, s'occupe aussi seule de ses deux filles de 10 et 5 ans.

« La prime [d'activité] varie selon le nombre d'heures effectuées : moins je travaille, moins le montant est important. Cela devrait être le contraire : si je n'avais pas de problèmes de santé je prendrais beaucoup plus d'heures. Et lorsque certains mois je travaille moins que d'autres, ce n'est pas de mon fait, mais parce qu'une des personnes dont je m'occupe est hospitalisée par exemple ». Christine, la quarantaine, auxiliaire de vie auprès de personnes en situation de handicap, touche la prime d'activité depuis qu'elle a dû réduire le rythme de ses interventions en raison d'un cancer.

PROPOSITIONS

Nous appelons à un sursaut en faveur du droit à un accompagnement de qualité et du droit à un emploi stable, digne et choisi. Pour cela, nous recommandons de :

- ▶ Renforcer l'accès effectif à un accompagnement humain, bienveillant et fondé sur la confiance.
- ▶ Renforcer les financements nationaux à Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD) pour appuyer les collectivités qui souhaitent en développer localement.
- ▶ Adopter, comme indicateur de la bonne santé du marché du travail, le taux d'emploi stable (de plus de 6 mois) *(Nous soutenons ici une proposition élaborée par notre partenaire Solidarité Nouvelle face au Chômage).*
- ▶ Renforcer les financements régionaux pour la formation professionnelle et ne pas les limiter aux métiers en tension pour respecter les souhaits des personnes dans leurs projets professionnels.
- ▶ Augmenter les cotisations sociales des employeurs dans les activités économiques qui détériorent la santé humaine et la planète. C'est une aspiration pour les plus pauvres qui en subissent doublement les conséquences comme travailleurs et comme citoyens.
- ▶ Lutter contre la dégradation des emplois du "soin" : des postes pérennes et en quantité suffisante, mieux payés, formés...
- ▶ Renforcer le soutien au secteur de l'insertion par l'activité économique.
- ▶ Revenir sur les dernières réformes qui ont limité l'accès à une indemnisation chômage, appauvri les chômeurs, renforcé les conditionnalités, durci les sanctions (réformes de l'assurance chômage, loi plein emploi, loi contre la fraude sociale, etc.)
- ▶ Pour les personnes étrangères, créer un droit à une régularisation par le travail sur présentation d'une promesse d'embauche.